

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00744

Numéro SIREN : 820 811 818

Nom ou dénomination : RONY

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003039

Désignation de l'entreprise : RONY SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 348 RUE FRANCOIS DURAFOUR		42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 2 0 8 1 1 8 1 8 0 0 0 2 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 2	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : 23	
Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an : CR	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...850...000.....)	DA	2 850 000	2 850 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	285 000	285 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 994 323	181 246	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(25 336)	3 497 078	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 103 988	6 813 323	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	712	4 540	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	297 617	90 710	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 325	22 703	
	Dettes fiscales et sociales	DY	373 550	351 169	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		1 059	
	TOTAL (IV)	EC	702 204	470 181	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 806 192	7 283 505	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	702 204	470 181	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : RONY SARI

Néant		*
-------	--	---

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	983 440	FH		FI	983 440	952 506		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	983 440	FK		FL	983 440	952 506		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 962	25 310		
	Autres produits (1) (11)					FQ	31	17		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 008 433	977 834	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	31 045	28 236	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	25 590	4 844	
	Salaires et traitements*						FY	617 310	653 371	
	Charges sociales (10)						FZ	327 128	235 448	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	47 811	42 114		
						GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	8	13	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 048 891	964 026	
SULTAT D'EXPLOITATION						GG	(40 458)	13 808		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	23 370	3 540 971	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 857	7 240	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	26 227	3 548 212	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
SULTAT FINANCIER						GV	26 227	3 548 212		
SULTAT COURANT A ANT IMP TS						GW	(14 231)	3 562 020		

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		22 100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		22 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 744	3 784	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		18 313	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 744	22 097	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (7) (IX)		HI	(5 744)	3	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	5 360	64 945	
TOTAL DES PRODUITS (7) (X)		HL	1 034 660	4 548 145	
TOTAL DES CHARGES (7) (XI)		HM	1 059 996	1 051 068	
RÉSULTAT NET (7) (XII)		HN	(25 336)	3 497 078	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont :				
	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont :				
	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9) Dont transferts de charges	A1	24 962	25 310		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	124 111	101 157		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6				
facultatives	A9	124 111			
obligatoires	A7				
dont cotisations aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CAUTION ENCAISSÉE	5 000				
PENALITÉS	318				
SOLDE ERREUR COMPTE	426				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 806 191.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 983 439.96 Euros et dégageant un déficit de 25 335.64- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	239 054		
TOTAL	239 054		
Autres participations	3 802 000		490
Prêts, autres immobilisations financières	23		
TOTAL	3 802 023		490
TOTAL GENERAL	4 041 077		490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			239 054	239 054
TOTAL			239 054	239 054
Autres participations			3 802 490	3 802 490
Prêts, autres immobilisations financières			23	23
TOTAL			3 802 513	3 802 513
TOTAL GENERAL			4 041 567	4 041 567

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	37 146	47 811		84 957
TOTAL	37 146	47 811		84 957
TOTAL GENERAL	37 146	47 811		84 957

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	47 811				
TOTAL	47 811				
TOTAL GENERAL	47 811				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	19 756				19 756
TOTAL	19 756				19 756
TOTAL GENERAL	19 756				19 756

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23	23	
Autres créances clients	361 000	361 000	
Personnel et comptes rattachés	13 702	13 702	
Impôts sur les bénéfices	56 415	56 415	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 078	7 078	
Groupe et associés	201 658	201 658	
Débiteurs divers	139 161	139 161	
Charges constatées d'avance	19 641	19 641	
TOTAL	798 678	798 678	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	712	712		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 325	30 325		
Personnel et comptes rattachés	163 811	163 811		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 212	134 212		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 531	69 531		
Autres impôts taxes et assimilés	5 997	5 997		
Groupe et associés	297 617	297 617		
TOTAL	702 204	702 204		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1.0000	3 800 000		950 000	2 850 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 997
Dettes fiscales et sociales	256 346
Total	285 055

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 641
Total	19 641

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

RONY

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2 850 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ANDREZIEUX BOUTHEON (42160), 348 RUE FRANÇOIS DURAFOUR

820 811 818 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 22 MARS 2023**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'amortir la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à -25 335,64 €, sur le compte "Autres Réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2021	0,24 €	40 %	0,24 €
30 septembre 2020	0,15 € (valeur arrondie) €	40 %	0,15 € (valeur arrondie) €
30 septembre 2019	0,10 € (valeur arrondie)	40 %	0,10 € (valeur arrondie)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature :

Pour extrait certifié conforme :

Le gérant :

Julien ARGAUD



Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Lyon-Riom

RONY

S.A.R.L. au capital de 2 850 000€

348 rue François Durafour
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

EUREX AUDIT

S.A.S. au capital de 20.000 euros - Siret n° 527 874 952 00031 - RCS St Etienne - TVA FR 55 527 874 952 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 28 avenue Pierre Mendès France - Immeuble le Canopé - 42270 St-Priest-en-Jarez
Tél : 04 77 79 36 86 - E.mail : saint-etienne@eurex.fr - chazelles@eurex.fr - www.eurex.fr

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Lyon-Riom

A l'assemblée générale de la société RONY,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RONY relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

EUREX AUDIT

S.A.S. au capital de 20.000 euros - Siret n° 527 874 952 00031 - RCS St Etienne - TVA FR 55 527 874 952 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 28 avenue Pierre Mendès France - Immeuble le Canopé - 42270 St-Priest-en-Jarez
Tél : 04 77 79 36 86 - E.mail : saint-etienne@eurex.fr - chazelles@eurex.fr - www.eurex.fr

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Priest-en-Jarez,
Le 6 mars 2023

EUREX AUDIT
Commissaire aux comptes

François GRILLET
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	239 054	84 957	154 097	201 908	47 811	23.68
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 802 490		3 802 490	3 802 000	490	0.01
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23		23	23		
	Total II	4 041 567	84 957	3 956 610	4 003 931	47 321	1.18
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	361 000		361 000	328 426	32 574	9.92
	Autres créances	418 014	19 756	398 258	101 400	296 858	292.76
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				58 596	58 596	100.00
	Disponibilités	2 070 682		2 070 682	2 791 152	720 470	25.81
	Charges constatées d'avance (3)	19 641		19 641		19 641	
	Total III	2 869 337	19 756	2 849 581	3 279 573	429 992	13.11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 910 904	104 713	6 806 192	7 283 505	477 313	6.55

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12		Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 850 000)	2 850 000		2 850 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	285 000		285 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 994 323		181 246		2 813 078	NS
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 336		3 497 078		3 522 413	100.72
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	6 103 988		6 813 323		709 336	10.41
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	712		4 540		3 828	84.32
	Emprunts et dettes financières diverses	297 617		90 710		206 907	228.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 325		22 703		7 622	33.57
	Dettes fiscales et sociales	373 550		351 169		22 381	6.37
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			1 059		1 059	100.00
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	702 204		470 181		232 022	49.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 806 192		7 283 505		477 313	6.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 702 204
 470 181

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	983 440		983 440	952 506		30 934	3.25
Chiffre d'affaires NET	983 440		983 440	952 506		30 934	3.25
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 962	25 310		348	1.37
Autres produits			31	17		13	76.50
Total des Produits d'exploitation (I)			1 008 433	977 834		30 599	3.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			31 045	28 236		2 809	9.95
Impôts, taxes et versements assimilés			25 590	4 844		20 746	428.28
Salaires et traitements			617 310	653 371		36 062	5.52
Charges sociales			327 128	235 448		91 680	38.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 811	42 114		5 697	13.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	13		4	34.44
Total des Charges d'exploitation (II)			1 048 891	964 026		84 865	8.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 458	13 808		54 266	393.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	23 370		3 540 971		3 517 601	99.34
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 857		7 240		4 383	60.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	26 227		3 548 212		3 521 984	99.26
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	26 227		3 548 212		3 521 984	99.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 231		3 562 020		3 576 251	100.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			22 100		22 100	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			22 100		22 100	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 744		3 784		1 960	51.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			18 313		18 313	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 744		22 097		16 353	74.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 744		3		5 747	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 360		64 945		59 585	91.75
Total des produits (I+III+V+VII)	1 034 660		4 548 145		3 513 485	77.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 059 996		1 051 068		8 928	0.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	25 336		3 497 078		3 522 413	100.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 806 191.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 983 439.96 Euros et dégageant un déficit de 25 335.64- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	239 054		
TOTAL	239 054		
Autres participations	3 802 000		490
Prêts, autres immobilisations financières	23		
TOTAL	3 802 023		490
TOTAL GENERAL	4 041 077		490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			239 054	239 054
TOTAL			239 054	239 054
Autres participations			3 802 490	3 802 490
Prêts, autres immobilisations financières			23	23
TOTAL			3 802 513	3 802 513
TOTAL GENERAL			4 041 567	4 041 567

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	37 146	47 811		84 957
TOTAL	37 146	47 811		84 957
TOTAL GENERAL	37 146	47 811		84 957

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	47 811				
TOTAL	47 811				
TOTAL GENERAL	47 811				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	19 756				19 756
TOTAL	19 756				19 756
TOTAL GENERAL	19 756				19 756

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23	23	
Autres créances clients	361 000	361 000	
Personnel et comptes rattachés	13 702	13 702	
Impôts sur les bénéfices	56 415	56 415	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 078	7 078	
Groupe et associés	201 658	201 658	
Débiteurs divers	139 161	139 161	
Charges constatées d'avance	19 641	19 641	
TOTAL	798 678	798 678	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	712	712		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 325	30 325		
Personnel et comptes rattachés	163 811	163 811		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 212	134 212		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 531	69 531		
Autres impôts taxes et assimilés	5 997	5 997		
Groupe et associés	297 617	297 617		
TOTAL	702 204	702 204		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1.0000	2 850 000			2 850 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 997
Dettes fiscales et sociales	256 346
Total	285 055

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 641
Total	19 641

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

RONY SARL

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Certifié Commissaire aux Comptes

EUREX AUDIT

[illegible]